COP31: La diplomatie à l'épreuve de l'urgence climatique

De retour d'Antalya, Adel El Gammal décrypte pour nous, les raisons de l'échec des négociations. Le déni de justice climatique, le triomphe des intérêts à court terme, et le retour d'une géopolitique prédatrice ont précipité l'échec de la coopération climatique et placent l'humanité devant l'inconnu.



EXPERT ASSOCIÉ DE L'INSTITUT VEBLEN

Adel El Gammal, secrétaire général de l'Alliance européenne pour la Recherche en Energie (EERA) et professeur en géopolitique de l'énergie à l'Université Libre de Bruxelles (U.L.B.). Il a mené de nombreuses études socio-économiques sur la transition énergétique, et au sein de l'EERA, conseille la Commission Européenne sur sa stratégie Energie/Climat et plus récemment sur son plan stratégique de réponse à la crise énergétique.

1. UNE MENACE EXISTENTIELLE POUR L'HUMANITÉ

La COP 31 qui vient de fermer ses portes à Antalya (Turquie) restera dans les mémoires comme un échec majeur de la coopération climatique internationale, et potentiellement comme l'une des occasions manquées les plus lourdes de conséquences dans l'histoire de la diplomatie climatique.

Après deux semaines de négociations et deux jours supplémentaires de prolongation, près de 200 pays n'ont pas réussi à s'accorder sur le principal résultat politique du sommet d'Antalya. La conférence n'a pas réussi à apporter une réponse politique commune à l'accélération de l'urgence climatique.

Cet échec n'est pas simplement diplomatique. Il révèle une incapacité plus profonde du système politique international à faire prévaloir l'intérêt collectif à long terme de l'humanité sur les intérêts économiques et géopolitiques à court terme des acteurs les plus puissants.

Alors que les fondamentaux du désaccord seront désormais portés à l'agenda de la COP 32, programmée à Addis-Abeba (Éthiopie) en 2027, les scientifiques alertent sur l'accélération du dérèglement climatique et sur l'imminence de transformations irréversibles qui transformeront fondamentalement et définitivement les conditions de vie sur notre planète.

2. AUTOPSIE D'UN ÉCHEC ANNONCÉ

Si les dernières réunions de la COP laissaient déjà entrevoir des lignes de fracture de plus en plus apparentes, trois défaillances fondamentales expliquent l'échec retentissant de la COP 31.

a. Résistance des pétro-monarchies et des intérêts de l'industrie fossile à toute reconnaissance explicite de la sortie des énergies fossiles.

Malgré un consensus scientifique sur le rôle central du charbon, du pétrole et du gaz, responsables pour plus de trois quarts du réchauffement climatique, la COP31 n'a une nouvelle fois pas réussi à obtenir un engagement explicite sur de l'abandon progressif mais définitif des énergies fossiles.

Cet engagement, pourtant arraché dans les dernières convulsions de la COP 28 (Dubaï, E.A.U, 2023), avait ensuite été retiré des accords finaux des COP 29 (Bakou, Azerbaïdjan, 2024) et COP 30 (Belém, Brésil, 2025) sous la pression des pays producteurs, emmenés par l'Arabie Saoudite.

A Antalya, plus de 130 pays avaient pourtant appelé à la réintégration d'un engagement clair en faveur d'une transition hors des énergies fossiles. A l'inverse, les différentes versions du projet d'accord d'Antalya ont progressivement édulcoré cette formulation, jusqu'à supprimer toute référence explicite aux énergies fossiles dans le projet de décision finale.

La résistance de grands pays producteurs d'énergies fossiles, notamment l'Arabie Saoudite et la Russie, a été déterminante dans cette confrontation. Leur position reflète le poids économique et géopolitique des revenus pétroliers et gaziers ainsi que les intérêts stratégiques liés à l'énergie et la défense des actifs industriels existants.

Mais le problème dépasse les positions de certains gouvernements. L'industrie fossile tout entière a un intérêt existentiel à préserver la valeur de ses réserves, de ses infrastructures et de ses modèles économiques. Son influence sur les décisions politiques et sur les négociations internationales soulève par ailleurs une question fondamentale sur l'acceptabilité de sa présence massive lors des COPs.

Les négociations d'Antalya ont exposé avec une acuité particulière la contradiction incontournable à vouloir stabiliser le climat tout en refusant, à nouveau, de s'attaquer explicitement à l'élimination progressive de la principale source d'émissions de gaz à effet de serre, les énergies fossiles.

b. Déni de justice climatique et incapacité des économies développées à honorer leurs promesses en matière de financement climatique.

Le financement climatique n'est pas un acte de charité. Il constitue une condition essentielle de la coopération internationale, fondée sur le principe des responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives.

L'article 9.1 de l'Accord de Paris établit l'obligation pour les pays développés de fournir des ressources financières aux pays en développement, tant aux titres de l'atténuation que de l'adaptation.

Le Nouvel Objectif Collectif Quantifié (NCQG), adopté à Bakou lors de la COP29, a fixé un objectif d'au moins 300 milliards de dollars par an d'ici 2035, les pays développés devant prendre l'initiative, parallèlement à une ambition plus large de mobilisation d'au moins 1 300 milliards de dollars par an provenant de toutes les sources, à cette même échéance.

Pour autant l'écart entre ces engagements et leur mise en œuvre reste vertigineux.

De plus, ces engagements quantifiés cachent également une réalité très cynique : Alors que l'esprit de l'Accord de Paris se réfère à des transferts Nord-Sud sous forme de dons, les NCQGs intègrent en fait, au-delà des dons, des instruments tels que les prêts concessionnels, les prêts publics et les financements privés. La proposition exacerbe donc la question de l'endettement supplémentaire de pays généralement déjà surendettés, au profit des pays riches et d'intérêts privés, eux-mêmes principaux responsables du dérèglement climatique.

Il est difficile d'exiger davantage d'ambition climatique de pays confrontés à de fortes contraintes de développement tout en ne leur fournissant pas les moyens financiers nécessaires pour concrétiser cette ambition. Il en résulte une crise de confiance aigüe entre pays développés et pays en développement.

Il ne s'agit pas seulement d'une question fondamentale de solidarité financière. C'est une question de crédibilité de l'ensemble de l'Accord de Paris.

c. Efforts de marginalisation de la science en tant que fondement central de la décision politique.

L'un des développements les plus préoccupants de la COP 31 a été la contestation politique croissante du rôle de la science climatique elle-même. La science n'est pas une position de négociation parmi d'autres. Elle constitue le socle sur lequel doivent reposer les politiques climatiques.

Pourtant, le rôle du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC), le calendrier de ses évaluations scientifiques ("AR7") et leur contribution au prochain Bilan Mondial ("Global Stocktake") ont fait l'objet de controverses politiques.

De nombreux scientifiques de renom, mais aussi des personnalités politiques de premier rang, telles que Mme L. Tubiana, architecte des Accords de Paris en 2015, ont explicitement mis en garde, contre les tentatives d'affaiblir l'influence du GIEC et de dissocier le processus d'évaluation scientifique du calendrier politique des engagements climatiques.

Cette évolution est particulièrement préoccupante. Le Bilan Mondial est précisément censé évaluer les progrès collectifs accomplis au regard des objectifs de l'Accord de Paris, sur la base des meilleures connaissances scientifiques disponibles.

Lorsque les gouvernements commencent à négocier la réalité scientifique plutôt que les réponses à lui apporter, le multilatéralisme perd son point de référence le plus fondamental.

La défaillance de la COP31 à converger sur ces trois fronts interdépendants - mais se renforçant mutuellement - fragilise la crédibilité de la coopération climatique internationale.

3. CE QUE NOUS DIT LA SCIENCE : LA DANGEROSITÉ DU DÉPASSEMENT DE 1,5 °C

Alors que les gouvernements négocient, le système climatique continue de réagir à l'accumulation des émissions de gaz à effet de serre.

Le message scientifique est pourtant sans équivoque : le monde se dirige vers un dépassement imminent du seuil de 1,5 °C fixé par l'Accord de Paris, et selon le rapport 2025 du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) sur les écarts d'émissions, les politiques actuellement mises en œuvre placent le monde sur une trajectoire de réchauffement d'environ 2,8 °C d'ici la fin du siècle.

Ces chiffres ne représentent pas de simples écarts par rapport aux objectifs de Paris. Ils correspondent à des conditions climatiques et des équilibres systémiques profondément différents et à des niveaux de risque considérablement accrus pour les sociétés humaines et les écosystèmes naturels.

Si dépassement de 1,5 °C est à présent inévitable, limiter son amplitude et sa durée est crucial. Plus le dépassement est important et long, plus les risques de dommages irréversibles augmentent, notamment par le franchissement de points de bascule planétaires. Le rapport 2025 sur les points de bascule mondiaux (160 scientifiques de 87 institutions) identifie des risques majeurs pour plusieurs systèmes clés : les récifs coralliens tropicaux, les calottes glaciaires du Groenland et de l'Antarctique occidental, et la forêt amazonienne.

Quant à la circulation méridienne de retournement de l'Atlantique (AMOC), qui alimente le Gulf Stream, elle semble de plus en plus menacée d'affaiblissement, voire d'effondrement.

Ces bascules sont dangereuses car elles impliquent des mécanismes de rétroaction auto-entretenus : une fois enclenchés, certains changements persistent même si les pressions initiales diminuent, déclenchant des effets en cascade entre écosystèmes, avec pour conséquence, une modification profonde et irréversible de nos conditions de vie sur la planète.

Dépasser 1,5°C nous rapproche de plusieurs points de bascule, chaque fraction de degré compte. Un dépassement de 2°C serait particulièrement grave, car le franchissement de seuils critiques entrainerait vraisemblablement des transformations irréversibles à l'échelle humaine.

4. LE CONTEXTE GÉOPOLITIQUE PROFONDÉMENT DÉGRADÉ : L'EFFONDREMENT DU MULTILATÉRALISME ET L'ÉMERGENCE D'UN CAPITALISME PRÉDATEUR

L'échec de la COP 31 ne peut être compris indépendamment de la transformation géopolitique plus large que nous traversons.

Nous assistons à une mutation profonde de l'ordre international, caractérisée par l'affaiblissement des institutions multilatérales, l'intensification des rivalités géopolitiques, le nationalisme économique et le retour de logiques impériales concurrentes.

L'ordre mondial fondé sur des règles internationalement acceptées et reconnues, qui a émergé après la Seconde Guerre mondiale, fait vraisemblablement désormais partie du passé.

Les gouvernements privilégient à présent leurs intérêts stratégiques nationaux, leur sécurité économique et leur influence géopolitique au détriment de l'action collective et des règles internationales.

Le changement climatique constitue l'une des expressions les plus évidentes de cette contradiction.

Il s'agit par nature d'un problème mondial exigeant une coopération sans précédent, une planification à long terme et la reconnaissance d'intérêts planétaires partagés, à l'inverse de l'environnement politique actuel, de plus en plus façonné par la compétition, la fragmentation et la méfiance.

Trois dynamiques interdépendantes méritent une attention particulière.

a. L'effondrement du multilatéralisme et le retour des empires concurrents

Le système international évolue vers un ordre multipolaire plus fragmenté, plus opportuniste et plus conflictuel.

Les États-Unis, la Chine, la Russie, l'Union Européenne et les puissances régionales émergentes poursuivent des stratégies de plus en plus différenciées pour sécuriser leurs intérêts économiques, technologiques, industriels et géopolitiques. La compétition pour les ressources énergétiques, les matières premières critiques, les technologies, les chaînes d'approvisionnement et les infrastructures stratégiques devient un déterminant central des relations internationales.

La transition énergétique elle-même est devenue un terrain de compétition géopolitique, dans lequel la coopération internationale devient conditionnelle à l'avantage national que chaque acteur estime pouvoir en tirer à court terme.

b. L'émergence d'un capitalisme prédateur

Nous entrons également dans une phase parfois qualifiée de capitalisme prédateur.

Il ne s'agit pas simplement d'une exacerbation de la compétition économique traditionnelle. C'est un modèle économique et politique de plus en plus caractérisé par l'appropriation des ressources stratégiques, l'instrumentalisation des dépendances économiques, la concentration de la richesse et du pouvoir, ainsi que la recherche de rendements à court terme au détriment de la sécurité collective à long terme.

Dans ce système, la frontière entre compétition économique et confrontation géopolitique devient de plus en plus floue.

La transition climatique, qui exige au contraire des horizons d'investissement de plusieurs décennies, une coopération technologique internationale, des cadres réglementaires stables, des flux financiers prévisibles et un partage équitable des bénéfices et des coûts s'inscrit en parfaite contradiction avec l'émergence cette forme de capitalisme.

Si l'industrie des énergies fossiles est une expression particulièrement visible de cette contradiction, le problème est plus large et concerne par exemple également la concentration du pouvoir financier, la compétition pour les ressources critiques et la tendance croissante à considérer les actifs planétaires comme des instruments de domination économique et nationale.

c. Le dilemme du prisonnier : pourquoi la rationalité collective cède devant les intérêts individuels

L'échec de la COP31 peut finalement être interprété à travers le concept classique du "dilemme du prisonnier".

La stabilité climatique est un bien public mondial. Tous les pays bénéficient d'une action collective efficace, indépendamment de leur contribution individuelle.

Mais chaque gouvernement est également incité à minimiser ses propres coûts, à protéger sa compétitivité industrielle, à préserver son accès aux ressources stratégiques et à éviter d'assumer une part disproportionnée de l'effort.

Il en résulte un conflit fondamental entre rationalité individuelle et rationalité collective.

Le changement climatique introduit de plus une dimension particulièrement tragique : contrairement au modèle classique, les conséquences de la non-coopération ne se limitent pas aux participants au jeu mais sont imposées aux générations futures, aux populations vulnérables, aux écosystèmes et aux pays qui parfois ont le moins contribué au problème.

L'atmosphère ne connaît ni frontières nationales, ni mandats politiques, ni positions de négociation.

5. AU-DELÀ DE LA COP31 : CHANGER LES RÈGLES DU JEU POLITIQUE

L'humanité est confrontée à une contradiction fondamentale : nous disposons en grande partie des connaissances scientifiques, des capacités technologiques et des ressources financières nécessaires pour répondre à la crise climatique, mais nos systèmes politiques et économiques nous empêchent d'agir collectivement, à la vitesse et à l'échelle requises.

L'échec d'Antalya ne peut pas être considéré comme un simple revers temporaire dans un long processus diplomatique bien établi. Il nécessite également une analyse géopolitique plus large.

Dans un monde confronté à des risques environnementaux systémiques, la sécurité nationale ne peut plus être dissociée de la sécurité climatique mondiale. La sécurité de tous pays dépend à présent de celle des systèmes mondiaux dont il dépend.

La question n'est plus de savoir si nous comprenons l'urgence climatique et si nous disposons des moyens technologiques pour y répondre, mais bien de savoir si nos institutions politiques, nos systèmes économiques et nos modèles de gouvernance collective peuvent évoluer suffisamment rapidement pour protéger les conditions nécessaires à la civilisation humaine.

L'échec de la COP31 doit donc être compris non pas seulement comme celui de la diplomatie climatique, mais comme un avertissement sur les défaillances de notre modèle actuel de gouvernance mondiale.

Le choix devient de plus en plus clair : transformer notre manière d'organiser nos économies et notre gouvernance internationale, ou accepter les conséquences d'un monde dans lequel le pouvoir à court terme et les intérêts privés prévalent sur la survie à long terme de l'humanité.

L'avenir n'est pas encore écrit. Mais la fenêtre qui nous permet de le déterminer se referme.

Adel El Gammal

Bruxelles, le 24 novembre 2026